

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

*L'an deux mille vingt-six, le treize avril,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),  
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.  
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)*

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 26

- o Pour : 25
- o Contre : 0
- o Abstention : 1
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 7 avril 2026

Date d'affichage :

Le 7 avril 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-04-13/21

OBJET DE LA SEANCE :

Zone d'activités de la  
Chavana (Riotord)

Approbation du principe  
du projet d'extension

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, SABY François-Régis, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoirs : M. Pascal RUEL donne pouvoir à M. François-Régis SABY  
M. Maxime JACQUIOT donne pouvoir à Mme Maud BRUYERE  
Mme M.-Ch. PATOUILLARD donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard

\*\*\*\*\*

En préambule, Mme SOUTRENON, Maire de Riotord et également salariée de l'entreprise souhaitant s'implanter sur la zone d'activités objet de la présente délibération, informe de sa décision de se déporter totalement de ce dossier pour éviter tout conflit d'intérêt, et quitte la salle afin de ne prendre ni part au débat ni au vote concernant ce dossier.

M. SOUVIGNET, Vice-Président, rappelle la compétence de la Communauté de Communes en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activités, et notamment la zone d'activités de la Chavana à Riotord.

Il rappelle également la délibération en date du 19 décembre 2011 approuvant le projet d'aménagement de la zone d'activités de La Chavana à Riotord afin d'accueillir plusieurs entreprises locales, celles n° DC/2019-12-02/04 en date du 2 décembre 2019 approuvant le projet d'extension de cette zone d'activités de la Chavana à Riotord et n° DC/2019-04-15/16 du 15 avril 2019 approuvant le principe de dévier une portion de la route départementale n°501 dans le cadre du projet d'extension de cette zone d'activités, et celle n° DB/2021-11-29/03 du 29 novembre 2021 approuvant l'acquisition de divers terrains sur ce secteur et enfin la délibération n° DC/2023-11-28/13 du 28 novembre 2023 approuvant l'extension III de la zone d'activités.

M. SOUVIGNET expose qu'une nouvelle extension de cette zone d'activités serait pertinente à réaliser afin de répondre à la demande d'implantation et de regroupement de plusieurs sites d'une entreprise locale (groupe EVENPLAST-ALPROD).

AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041321-DE  
Reçu le 23/04/2026

Il précise que cette entreprise emploie environ 100 salariés sur quatre sites (Dunières, Montfaucon, Riotord et Bourg-Argental), dont 60 à Riotord (à maintenir sur le territoire) et 20 à Bourg-Argental (qui pourraient être rapatriés sur le territoire communautaire).

Il rappelle que plusieurs acquisitions foncières (pour environ 8 ha) pouvant permettre cette extension ont été validées récemment par la collectivité (décision du Bureau n° DB/2026-02-09/13 du 9 février 2026 et délibération du Conseil Communautaire n° DC/2026-03-09/28 du 9 mars 2026).

M. SOUVIGNET propose aux membres du Conseil Communautaire de prendre connaissance de la sollicitation du groupe EVENPLAST-ALPROD et de valider le principe de ce projet de nouvelle extension de la zone d'activités de la Chavana à Riotord.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré avec débat contradictoire et l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : M. CHAPUIS) :

- approuve le principe du projet de nouvelle extension de la zone d'activités de la Chavana à Riotord,
- charge le Président de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,  
Président,

Gilles JURY,  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20260413-DC2026041321-DE  
Reçu le 23/04/2026

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*